

*Passerelle de la S. d'U*

## VOYAGE DE MONSIEUR FERRIERE EN AMERIQUE DU SUD.

### Démarches auprès des différents Gouvernements.

#### I. EQUATEUR

a) Savoir si le Gouvernement a fait parvenir la cotisation. On a écrit à M. Ayora dans ce sens en Octobre 1929 et le 7 Février 1930. Si la cotisation n'a pas été envoyée, faire démarches pour obtenir son envoi en faisant valoir :

1) que tous membres fondateurs, l'Espagne inclus, ont déjà payé leur cotisation.

2) que cette somme a déjà été portée au budget 1930. Dans le cas où il y aurait <sup>des</sup> objections au sujet du montant trop élevé de 10.000 francs suisses, proposer un envoi d'un collaborateur national et 4.000 Fr. en espèces.

b) Demander que l'on désigne 3 membres du Conseil, leur présence ne sera pas toutes les fois nécessaire\$ à Genève. Si possible faire désigner le Consul de l'Equateur à Genève, Monsieur Alex. Gaztelu, qui assurerait en tout cas la représentation de l'Equateur au Bureau.

#### II. PEROU.

a) Savoir si le Président, M. Leguia a reçu la demande d'adhésion transmise par l'intermédiaire du Ministre du Pérou à Lisbonne (M. Leguia fils) le 10 Octobre 1929. Dans le cas où la demande a été reçue tâcher d'obtenir une réponse favorable. Faire intervenir comme à Madrid le Ministre de Suisse, car il s'agit d'une Institution internationale domiciliée en ce pays. Rappeler au Ministre que c'est Genève, et non pas la Confédération suisse qui est membre, car celle-ci ne veut pas s'occuper des questions d'Education. Dans le cas où la demande n'aurait pas été reçue en présenter une nouvelle.

b) Si l'on obtient adhésion, demander<sup>la</sup> nomination des 3 membres du Conseil en proposant celle du délégué permanent du Pérou auprès de la S.D.N. lequel habite Genève.

c) Tâcher d'être présent au<sup>4</sup> Congrès Panaméricain de l'Enfant qui aura lieu au Pérou du 4 Juillet au 11 Juillet 1930 et sera présidé par M. Legnia; vice-président d'honneur M. Matthias Léon, ministre de l'Instruction Publique.

Font partie de la Section 6, "Education": M. Giesecke *Dr. général* Instruction publique et M. Galvan.

Adresse du Secrétariat général : M. Paz Soldan, Apartado 987 LIMA.

Faire des démarches pour qu'ils acceptent un travail pédagogique présenté au nom du Bureau (faire valoir le caractère d'Institution publique internationale de celui-ci) par M. Ferrière dans section Education.

Laisser ce travail pour qu'il soit lu au Congrès pour le cas où M. Ferrière ne pourrait pas y assister.

### III. CHILI.

a & b). Identique au Pérou.

La demande a été faite par le Ministre du Chili en Belgique, Monsieur Valdes qui était membre de notre ancien Conseil. Suggérer dans le cas de l'obtention de l'adhésion, la nomination comme membre du Conseil de M. Valdes et peut-être aussi du Consul du Chili à Genève.

Se rappeler que M. Valdes avait reçu une lettre où en parlant du voyage de M. Ferrière on affirmait l'adhésion de principe du Chili au Bureau.

### IV. ARGENTINE.

S'orienter sur l'état de l'opinion et du Gouvernement au sujet d'une adhésion éventuelle au Bureau.

V. URUGUAY.

Présenter demande au Ministre de l'Instruction Publique et tâcher de faire intervenir le Ministre de Suisse à Montevideo (si nécessaire).

VI. BRESIL.

S'enquérir officieusement de l'accueil que ferait le Gouvernement féd. de Rio de Janeiro à la demande. En cas de probabilité de succès, présenter officiellement celle-ci.

Faire intervenir le Ministre de Suisse à Rio de Janeiro.

DEMARCHES D'ORDRE GENERAL

1. Assurer l'échange officiel de documentation avec chaque Ministère.

Tâcher de nouer des relations personnelles avec fonctionnaires chargés de ce travail.

2. Voir correspondants du Bureau.

3. Donner à chaque pays une conférence sur le Bureau (activités, constitution, etc)

4. Faire publier des articles et en publier un signé de M. Ferrière sur le Bureau dans journaux quotidiens et pédagogiques de chaque pays.

5. Tenir au courant le Bureau de l'itinéraire ou modification de celui-ci.

6. Faire parvenir au Bureau la presse s'occupant du voyage ~~ur~~ du Directeur adjoint du Bureau.

7. Dans cas où on poserait <sup>des</sup> questions sur relations entre S.D.N. et nous, signaler notre indépendance envers elle du même type que Croix Rouge internationale, Union postale universelle et autres Institutions publiques internationales; mais souligner la grande cordialité des relations et collaboration technique existant entre S.D.N., B.I.T., Institut Coopération intellectuelle et le B.I.O.E.